

**Compte-rendu Conseil d'Administration**  
**Année scolaire 2020-2021**

Numéro de séance : 3

*Séance du 24 novembre 2020*

Quorum atteint : 24 personnes

Début du CA à 18h00

**Membres présents :**

Mme BROUCK, représentante de la communauté de communes de Montauban  
Mme DAUGAN conseillère départementale  
M SAMSON principal ; Mme TROADEC, principal adjoint ; Mme POT, gestionnaire ;  
Mme TESSIAU, C.P.E ;  
Mme COUASME, M PROST Mme LE DUFF, M FERRE, M BOSSEUR, Mme ENOS, M HERFRAY  
représentants des personnels enseignants ;  
M LIMOU, M. CHARPENTIER, Mme AUVRAY représentants des personnels administratifs et  
techniques ;  
Mme LHUISSIERE, Mme LETAILLEUR, Mme BATONNEAU, M SADOUKI, Mme TISON,  
Mme CHAUVEL, Mme DELOURME représentantes des parents d'élèves,  
Mme LAURENT, Mme GILBERT déléguées des élèves au conseil d'administration.

**Membre absent excusé :**

M GUITTON Conseiller départemental.  
Mme PENIEL, Mme LEY-NGARDINAL, Mme POUSSIN, Mme REMOND BOUGEARD  
représentantes des parents d'élèves  
M. LEBRUN, représentant de la commune de Montauban  
Mme BLANDIN, déléguée des élèves au conseil d'administration.

**Rappel de l'ordre du jour :**

**I - Approbation de l'ordre du jour.** Une question diverse concernant la mise en œuvre du protocole sanitaire, à la demande des personnels enseignants est ajoutée à l'ordre du jour. Une série de questions diverses posées par l'association des parents d'élèves est également ajoutée (protocole sanitaire, plan vigipirate, téléphones portables et réseaux sociaux, plan de circulation)

**II - Approbation des procès-verbaux du Conseil d'Administration du 12 octobre 2020**

**III - Affaires pédagogiques.**

Adoption d'un règlement intérieur du conseil d'administration.

Mise en place de la commission permanente, du conseil de discipline, de la commission éducative, Comité Education Santé Citoyenneté, conseil de la vie collégienne.

**IV - Affaires administratives et financières**

Vote de deux conventions pour le groupement d'achat de Bréquigny (fruits et légumes, autres denrées).

Vote d'une convention tripartite Education Nationale, EPLE, Conseil Départemental pour une mise à disposition des données personnelles de l'EN auprès du Conseil Départemental.

DBM (cf pièce jointe) : vote à l'unanimité

Présentation du budget 2021 par Mme Pot (cf pièce jointe).

L'APE propose l'achat de masques jetables, de financer des projets si besoin.

Un point est fait sur les sommes en attente suite à l'abandon des projets de séjour en raison de la crise sanitaire.

Vote du budget à l'unanimité.

#### IV - Questions diverses et informations :

Un représentant des enseignants expose le courrier adressé à la Direction Académique au sujet de l'application du protocole sanitaire.

Le Principal fait connaître la réponse de Monsieur le Recteur, avec la possibilité de procéder à une alternance en 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>. Un courrier sera adressé à tous les enseignants avec deux propositions d'organisation, un conseil pédagogique sera réuni mardi 1<sup>er</sup> décembre pour s'accorder sur les exigences et les relations avec les familles. Le collège n'est pas encore dans une situation d'urgence, mais ce plan pourra être activé dès que nécessaire.

Questions diverses de l'APE :

Protocole sanitaire et harmonisation des pratiques pédagogiques sur le plan informatique : cette question sera à nouveau abordée le mardi 1<sup>er</sup> décembre en conseil pédagogique, il est convenu de transmettre plus de documents papier.

Port du masque : un rappel sera fait à tous pour qu'il soit porté constamment et changé régulièrement.

Téléphone et réseaux sociaux : L'usage du téléphone portable dans l'établissement est interdit en dehors d'un usage pédagogique. Deux interventions sont prévues dans l'établissement (maison des jeunes de la communauté de commune (en décembre 6<sup>ème</sup>) et gendarmerie (en janvier 2021 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>) pour aborder ces sujets.

Stationnement et circulation : le collège et l'APE vont se tourner vers la municipalité pour que soit rendu à la circulation le parc de stationnement situé devant la salle de sports pour sécuriser l'accès piéton au collège.

Fin du conseil à 19h46.

Le Président,



Le secrétaire de séance

